

d'une grave maladie dont je souffrais depuis 32 ans. J'ai eu recours à plusieurs médecins des plus habiles qui n'ont jamais pu me guérir. Je me suis alors adressée à la bonne sainte Anne, et je me crois parfaitement guérie, car depuis deux mois je n'ai pas eu le moindre symptôme de cette affreuse maladie. Grâces donc à Dieu et à la bonne sainte Anne !—G. St G.

MÉRIS.—Depuis douze ans je souffrais du pelype. Sans la protection de sainte Anne, je serais déjà dans la tombe, car à mon neuvième pèlerinage j'étais si faible que j'eus peine à entendre la Sainte Messe. Hélas ! prosternée aux pieds de sainte Anne, j'essayais de me résigner à la mort. Mais comment y réussir quand on a un époux chéri et dix enfants qui réclament les soins de leur mère ? Alors je fus inspiré de monter à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Malgré la distance des lieux, et mon extrême faiblesse, et l'horreur que j'avais des médecins ; je suivis l'inspiration de sainte Anne. Trois semaines plus tard je revenais dans ma famille parfaitement guéri ; l'opération avait été des plus heureuses. Merci, oh ! mille fois merci à sainte Anne.—G. P. B.

—000—

FAVEURS OBTENUES DE SAINTE ANNE (1)

(Depuis le 1er mars).

Succès dans une affaire importante. *Champlain*.—Remise d'un bras fracturé heureusement opérée. *F. T. N. D. de Lourdes*.—Remerciements à sainte Anne. *N. B., Stanfold*.—Guérison et reconnaissance. *Mde N. B., Saccarappa, Mc*.—Guérison due à sainte Anne. *A. D., Shawenegan*.—Je dois à sainte Anne la guérison d'une infirmité qui m'obligeait de marcher à l'aide d'une béquille. *A. G., Cap St-Ignace*.—Guérison. *Shenley*.—Mal d'yeux disparu. *Ange Gardien*.—Une mère de famille frappée d'apoplexie revient à la santé, après être restée deux jours sans connaissance. *St-Casimir*.—Mal d'estomac guéri. *St-Paul du Buton*.—En promettant des messes à sainte Anne, j'ai obtenu la guérison d'un mal

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.